

d'énergie. Or on peut penser qu'en ce moment le besoin du rapprochement est plus fort en Europe que le besoin contraire. La nécessité de s'entendre parle plus haut que la satisfaction de s'en aller chacun à l'aventure en suivant chacun son penchant. On a trop ressenti les inconvénients du caprice des initiatives isolées pour ne pas chercher à se retremper dans des résolutions communes. En un mot, les esprits sont mûrs pour un congrès qui, sous l'inspiration d'une opinion éclairée, libérale, progressive, travaillerait à mettre fin aux embarras dont l'Europe est obsédée, et poserait les termes d'un nouvel accord plus solide que tout ce qui s'est jamais vu en ce genre.

La coexistence de la souveraineté individuelle des états et d'une certaine unité manifestée par un congrès permanent ou se réunissant après des périodes d'une longueur déterminée n'est pas un fait sans précédents. Ce n'est pas seulement le conseil des amphictyons de la Grèce qu'on peut citer ici : l'exemple manquerait d'autorité, il est bien loin de nous, et il avait réussi médiocrement ; soit par la disposition du caractère national, soit par l'activité prodigieuse qu'avaient les intelligences, ces petites républiques de la Grèce étaient trop inquiètes, trop turbulentes, pour se prêter à l'observation de règles fixes et pour respecter une consigne. Heureusement notre temps nous en fournit un type bien plus imposant par sa masse, bien plus régulier dans ses formes, bien plus décisif par le succès obtenu : c'est l'Union américaine. L'Union s'est formée du rapprochement d'anciennes provinces détachées les unes des autres, transformées par la glorieuse guerre de

l'indépendance en autant d'états souverains et indépendants. La réunion de leurs délégués prit le nom de congrès, qui est réservé aux réunions des envoyés d'états distincts, constitués sur la base de leur indépendance respective. Depuis 1789, date de la mise en vigueur de la constitution actuelle, l'Amérique du Nord a donné le spectacle de deux souverainetés marchant parallèlement l'une à l'autre, — celle de l'Union, représentée par le président, le congrès, la cour des Etats-Unis et l'armée fédérale, — et celle des états, figurée par les chefs électifs qualifiés de l'ancienne dénomination coloniale de gouverneurs, les législatures, les cours et tribunaux et les milices de chacun d'eux. Ces deux souverainetés ont pu de temps en temps se contrarier par occasion, mais de 1789 à 1861 elles n'ont pas eu plus de froissemens qu'on n'en rencontre dans la vie privée, entre de proches parens qui s'aiment, s'estiment et sont cités pour l'harmonie et le modèle qu'ils offrent de l'esprit de famille. Pour qu'il survînt un conflit entre elles, il a fallu non seulement qu'entre le nord et le sud il y eût une différence aussi profonde que celle qui naissait de l'esclavage, admis dans le sud et répudié dans le nord, mais encore que le sud égaré affichât la volonté de perpétuer et d'étendre sur de nouveaux espaces, d'importer même dans le nord, sous une certaine forme, cette institution antipathique à l'esprit libéral et égalitaire dont l'Amérique du Nord est la plus parfaite personification dans le monde. Après une lutte à jamais mémorable, le sud a été vaincu et a dû se soumettre. L'esclavage est aboli. Cette œuvre accomplie, la souveraineté collective de l'Union,